

À SAISIR PEA ET PEA-PME, ÉTAT NEUF !

Avec la publication de la Loi Pacte, le 23 mai 2019, les enveloppes fiscales PEA et PEA-PME font peau neuve.

Le Plan d'Épargne en Actions est le grand gagnant des nouvelles mesures qui visent à dynamiser le tissu économique français par l'investissement dans l'économie réelle et notamment dans les PME et ETI.

Les seuls produits d'épargne individuels qui exonèrent les plus-values et dividendes d'impôt sur les revenus, au bout de cinq années de détention, gagnent encore en attractivité. Une bonne occasion d'investir ou de compléter ses investissements en actions !



Julien Lucas,
Conseiller
en Gestion Privée

NOUVEAUTÉS

Augmentation des plafonds de versement

Le plafond des versements sur le PEA-PME est relevé de **75 000 € à ... 225 000 € !**



L'ensemble des versements effectués sur les deux plans (PEA et PEA-PME) ne peut excéder la limite de 225 000 € par contribuable.

Assouplissement des règles de retrait

Désormais, un retrait après 5 ans **n'entraîne plus la clôture du plan.**

Il est même toujours possible de **poursuivre les versements** tant que le plafond n'est pas atteint.

Élargissement aux enfants majeurs

Les enfants majeurs, rattachés au foyer fiscal de leurs parents, peuvent maintenant ouvrir un PEA. Le plafond de versement est réduit à 20 000 €, jusqu'à la fin du rattachement, et porté à 150 000 € par la suite.

Par ailleurs, les règles d'éligibilité au PEA-PME sont élargies à certains titres proposés par les plateformes de financements participatifs, ainsi qu'aux obligations remboursables en actions non cotées.

Votre conseiller Portzamparc est à votre disposition pour vous présenter **l'offre de gestion éligible au PEA et PEA-PME.**



L'équipe de rédaction
du Premier Plan ainsi que l'ensemble
des collaborateurs Portzamparc
vous souhaitent une agréable
période estivale.



PREMIER PLAN

Responsable de Rédaction
Benoît Thubert

NANTES (Siège social)
13, rue de La Brasserie
44100 Nantes
Tél. 02 40 44 94 00

PARIS
16, rue de Hanovre
75002 Paris
Tél. 01 40 17 49 00

Portzamparc Société de Bourse
Société Anonyme au capital
de 4 500 000 €,
RCS Nantes 786 001 339

contact@portzamparc.fr
www.portzamparc.fr

Les informations figurant dans ce document proviennent de sources dignes de foi, mais aucune attestation ou garantie, expresse ou tacite, n'est donnée quant à la fiabilité ou au caractère complet de ces informations qui ne doivent pas être exploitées comme telles. Elles ne doivent ni faire autorité ni se substituer au jugement propre des investisseurs et ne sont pas censées être l'unique base d'évaluation des stratégies ou instruments financiers présentés. Les placements sur les marchés financiers peuvent s'avérer risqués. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et elles ne sont pas constantes dans le temps.
Communication à caractère promotionnel.